

Carnet de famille

Sont devenus **enfants de Dieu** par le baptême Alba et Louca Ferré le 9 mars à St-Philippe-St-Jacques.

Nous avons dit **A-Dieu** à Renée Élisabeth Heintz le 12 mars à St-Philippe-St-Jacques, Jeffrey Troudart le 13 mars à ND-du-Calvaire et à Simone Fert le 14 mars à St-Philippe-St-Jacques.

Semaine de prière accompagnée

Vous ne savez pas bien prier avec la Parole de Dieu ? Ou vous voulez redynamiser votre vie de prière ? Participez à la Semaine de prière accompagnée !

Chaque participant s'engage à prendre chaque jour de la semaine un temps de prière et un rendez-vous avec un accompagnateur spirituel. L'idée est de repartir de sa prière avec l'accompagnateur, pour qu'il nous aide au fil de la semaine à dépasser blocages et sentiment d'échec... Les accompagnateurs sont bien sûr formés pour cela, il s'agit d'une équipe officiellement missionnée par notre évêque.



Cela se passera à Notre-Dame-du-Calvaire du **dimanche 26 mai au samedi 1^{er} juin**.

Un tract est à votre disposition pour vous informer et vous permettre de vous inscrire.

On recherche des personnes pour l'accueil : il s'agit de donner 1 heure (entre 14h et 21h30) pour accueillir et orienter les priants, chaque jour si possible (mais toutes les bonnes volontés sont bienvenues !). Ce service est compatible avec une participation à la Semaine ! Signalez-vous à l'accueil paroissial (01 55 48 90 50). Merci !

L'introduction à l'offertoire

Voici l'introduction à la prière sur les offrandes que nous utilisons durant le carême :

Le prêtre : *Priez, frères et sœurs : que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu le Père tout-puissant.*

L'assemblée : ***Que le Seigneur reçoive de vos mains ce sacrifice, à la louange et à la gloire de son Nom, pour notre bien et celui de toute l'Église.***

Messes

MESSES DU DIMANCHE

* **Samedi soir**
NDC 18 h

* **Dimanche matin**
SPSJ 9 h 30
NDC 11 h

ADORATION DU SAINT-SACREMENT

SPSJ **jeudi de 19 h 30 à 20 h 30**, après la messe de 19 h
NDC **vendredi de 9 h 30 à 10 h** après la messe de 9 h

VÊPRES

Chaque **jeudi**, à 18 h 40, à St-Philippe-St-Jacques

MESSES DE SEMAINE

Lundi	SPSJ	9 h
Mardi	SPSJ	12 h 15
Mercredi	NDC	9 h (dans la crypte)
Jeudi	SPSJ	19 h
Vendredi	NDC	9 h (dans la crypte)
Samedi	SPSJ	9 h

Accueil paroissial : 1, place de l'église - 92320 Châtillon - Tel. 01 55 48 90 50

secretariat@paroissechatillon.com

<https://www.paroissechatillon.fr>

Page FB →



Église Saint-Philippe-Saint-Jacques (SPSJ) – place de la Libération

Église ND-du-Calvaire (NDC) - 2, av. de la Paix – ISSN 2491-3855

Espace Partage Saint-Michel (EPSM) – 15, rue Pierre Sémard



LE COURRIER

Bulletin d'information de la Paroisse de Châtillon

n° 744 – du 16 mars au 6 avril 2024

du 5^{ème} dimanche de Carême au dimanche de Pâques - Année B

La fraternité jusqu'au bout

J'avais prévu de faire cet édito sur le sujet de la confession -essentielle pour se préparer à Pâques- mais l'actualité me provoque, avec cette annonce du président de la République sur une "aide à mourir". C'est inconfortable comme sujet, car il y a des souffrances derrière : il n'est pas possible de raisonner de façon strictement rationnelle, détachée de toute émotion, et pourtant il faut essayer.

Voici donc quelques réflexions :

- Les associations de soignants, en premier lieu la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs, disent leur colère et leur consternation, car elles réclament depuis des années davantage de moyens pour les soins palliatifs : si on commençait par ça, on verrait mieux ensuite si des "souffrances réfractaires" demeurent et comment on peut y répondre.

- On invoque à tout bout de champ l'opinion des Français qui serait acquise à cette évolution de la loi ; mais comment la question leur a-t-elle été posée ? C'est sûr que si on demande "Voulez-vous mourir dans la dignité ?", tout le monde est d'accord.

- Ce qui fait peur, c'est la souffrance : si les soins palliatifs étaient accessibles partout en France, il y aurait nettement moins de morts dramatiques et de désirs d'être aidé à mourir.

- Il y a aussi le spectre de passer ses dernières semaines à agoniser lentement à l'hôpital, bardé de machines. Mais la loi Claeys-Léonetti de 2016 met déjà fin à l'acharnement thérapeutique, demandant de poursuivre jusqu'au bout seulement les soins de confort (hydratation et apaisement des douleurs). L'idéal serait de pouvoir mourir chez soi, mais il faudrait plus d'équipes mobiles de soins palliatifs...

- Les médias nous présentent en particulier des témoignages de personnes atteintes de la maladie de Charcot, cette maladie horrible où on perd progressivement l'usage de ses muscles. Mais l'autre jour, un de ces malades, après avoir dit que la possibilité de mettre fin à ses jours quand il en aurait assez le rassurerait, ajoutait : "Avant, je vivais à 100 à l'heure, maintenant, je vis à 100 %." Est-ce que cela ne serait pas faisable jusqu'au bout ?

- Ne nous laissons pas leurrer par les mots, le projet de loi permettrait bien le suicide assisté et l'euthanasie, même si le président s'en défend. Ce serait donc la levée de l'interdit fondateur du "Tu ne tueras pas". Avec quelles conséquences sur le contrat social ? Probablement l'émergence de l'idée que certains sont des poids pour la société...

- Le personnel soignant souligne qu'il s'est engagé à soigner, c'est-à-dire à lutter pour la vie ; pas à donner la mort.

- Le président a heureusement donné de stricts critères d'accès à cette "aide à mourir" ; mais on sait qu'une fois la porte entrouverte, il sera facile de l'ouvrir davantage. Ainsi en Belgique, l'euthanasie est désormais autorisée, non plus seulement pour maladie incurable avec mort à court terme, mais pour dépression profonde (pour une femme de 24 ans !).

Ces réflexions ne sont pas spécifiquement chrétiennes, mais simplement citoyennes, il est donc important de les partager autour de nous.

Comme chrétiens, nous sommes particulièrement provoqués en tout cas à accompagner jusqu'au bout les malades : c'est ça, la véritable fraternité !

Père Nicolas

Vivre la Semaine Sainte

Dimanche des Rameaux : messes aux horaires habituels

Jeudi saint 28/03

Messe de la Cène 20h NDC

Grande nuit de prière : veille au reposoir auprès du Christ
(église ouverte toute la nuit jusqu'à 7h30) NDC

Vendredi saint 29/03

Office des Laudés 7h30 NDC

Chemins de croix 12h15 et 15h SPSJ

Chemin de croix 15h NDC

Office de la Passion 20h SPSJ

Samedi saint 30/03

Vigile Pascale : célébration de la Résurrection
21h NDC

NB : la célébration commence dans la cour. Pas d'accès à l'église avant l'office.

Dimanche de Pâques 31/03

Messes de Pâques 9h30 SPSJ
11h NDC

Pour les enfants : chasse aux œufs dans le jardin de ND-du-Calvaire après la messe de 11h !

Le carême, temps de prière

"Réflexions de Carême"

Les "Réflexions de Carême" continuent : présentation de **saint François de Sales** le mercredi 20 mars et de **saint Benoît** le mercredi saint 27 mars.

2 propositions d'horaires :

- **17h à l'Espace-Partage-Saint-Michel** (15, rue Pierre Sénard)

- et **20h45 à la Source** (2, avenue de la paix).

Chemins de croix

Vendredi 22 mars, à St-Philippe-St-Jacques, vous pourrez méditer le chemin de croix à 12h15. Pour le **Vendredi saint, 29 mars**, vous avez 3 possibilités de Chemins de croix : cf ci-dessus la Semaine sainte.

"24 heures pour le Seigneur"

Comme chaque année, nous nous reliaerons pour 24 heures de prière devant le Saint-Sacrement : du **vendredi 22 mars 14h30 au samedi 23 mars 12h**, en 2 étapes :

- de 14h30 à 22h, à **ND-du-Calvaire** ;

- de 22h le vendredi à 12h le samedi, à **St-Philippe-St-Jacques**.

Vous pourrez donc passer prier durant la nuit à St-Philippe-St-Jacques (par l'arrière, côté presbytère).

Veiller avec Jésus à Gethsémani : 28 mars

La nuit du **Jeudi saint**, après avoir célébré la Cène, nous accompagnons Jésus au jardin des Oliviers pour veiller et prier. **Notre-Dame-du-Calvaire restera donc ouverte toute la nuit, jusqu'à 7h**, pour vous permettre de venir prier un moment (entrez par le jardin et la porte de gauche).

Se confesser avant Pâques

L'Église demande que chacun se confesse avant Pâques. Un prêtre est à votre disposition pour cela tous les **vendredis, entre 17h et 19h, à St-Philippe-St-Jacques**.

Sauf le vendredi 22 mars ! Dans le cadre des "24 heures pour le Seigneur", **ce vendredi 22 mars de 14h30 à 22h**, c'est à ND-du-Calvaire que des prêtres seront là pour vous donner le Pardon de Dieu. Enfin, dernier créneau, le **samedi saint, le 30 mars de 10h à 12h**, à St-Philippe-St-Jacques.

Un feuillet est à votre disposition sur les présentoirs pour vous aider à vous préparer.

Le carême, temps de partage

Bol de riz organisé par le KT-Mercredi : 20 mars

Les catéchistes et les enfants du KT-Mercredi vous invitent à un bol de riz le **mercredi 20 mars, à 12h**, dans les locaux La Source (2, avenue de la Paix). Bol de riz au profit des enfants du Cap Vert avec lesquels ils sont en lien depuis 5 ans. Une tirelire sera à votre disposition pour votre offrande. On vous attend nombreux ! Merci !

Divers

Accueil à Notre-Dame-du-Calvaire

On recherche des personnes disponibles (2 heures par semaine dans l'après-midi) pour tenir une permanence d'accueil dans Notre-Dame-du-Calvaire.

Merci de contacter Benoît au 06 66 52 56 69.

Vestiaire des Équipes Saint-Vincent

Si vous avez des vêtements à donner, **merci de ne pas les déposer dans les églises**, mais de les déposer aux horaires de permanence des Équipes Saint-Vincent dans leur local « Maison Blanche » (rue Anatole France, en face du n°11) : le **lundi de 14h à 16h et le mardi de 9h à 11h30**. Si ces horaires ne vous conviennent pas, il est possible de vous arranger avec l'équipe. Merci de les contacter aux horaires d'ouverture au 01 46 56 10 73 ou au 06 25 56 08 21 afin de fixer ensemble un rendez-vous.

Théâtre-débat "Migrando" : 24 mars

Une *Clé Pour Un Gîte* et le *Secours Catholique* vous invitent à venir assister au spectacle théâtral *Migrando*, **dimanche 24 mars prochain, à 16h30**, au Centre Guynemer (2, rue Guynemer). La pièce sera suivie d'un débat sur le thème de la migration et de l'accueil des migrants, sujet grave mais qui sera néanmoins traité sur un mode humoristique.

Cette initiative est soutenue par la Mairie et le CCAS de Châtillon, ainsi que par les associations solidaires locales. Spectacle gratuit mais réservation nécessaire par mail à contact.migrando92@gmail.com car le nombre de places est limité.